L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.

BUREAUX, No. 73 RUE DE CHARTRES

NOUVELLE-ORLÉANS.

MARDI MATIN, 20 JUILLET.

Voyage du Maréchal Mac-Mahon.

Tarbes, 29 juin.

Le maréchal, continuant son chemin, a pris le chemin de fer à Montrejeau, où les populations des environs étaient accourues pour le voir.

Il est arrivé à Tarbes à deux heures. Des salves d'artillerie ont annoncé son arrivée. Le maréchal a été reçu à la gare par toutes les autorités, le général commandant le corps d'armée de Bordeaux, l'évêque, le préfet et les généraux commandant les départements des Hautes-Pyrénées, des Basses-Pyrénées et les Landes. Puis il s'est rendu à la préfecture, accompagné d'une escorte de gendarmes et d'artilleurs. Les troupes étaient sous les armes.

Le président a visité les points de la ville où ont eu lieu les dégâts, d'ailleurs peu considérables, occasionnés par la crue de l'Adour. Un pont en pierre a été emporté en partie. Il a visité ensuite en détail l'arsenal, qui a été endommagé par l'inondation.

Le maréchal, parti de Tarbes à quatre heures, est arrivé à Bagnères-de-Bigorre à cinq heures. Il s'est fait montrer les dégâts occasionnés par l'Adour, qui a emporté en partie deux scieries de marbre et l'aile d'une minoterie. Il est revenu à Tarbes à sept heures.

Les ravages occasionnés par la Garonne et l'Adour sur le trajet parcouru aujourd'hui sont, en somme, peu considérables. Ils se bornent à quelques ponts emportés et à quelques chaussées détruites. Les récoltes des terres riveraines sont cependant compromises.

Bagnères-de-Bigorre, en particulier, a très peu souffert. La ville a repris sa physionomie habituelle.

Le président de la République partira demain, à cinq heures du matin, pour Angen. Il est possible qu'il soit de retour à Paris samedi soir.

Agen, 29 juin.

Le maréchal est parti de Tarbes à cinq heures. Il s'est arrêté à Auch, où il a été reçu à la gare par toutes les autorités. Le maire lui a souhaité la bienvenue. Des troupes de cavalerie et d'infanterie faisaient la haie.

Le maréchal a visité la cathédrale et l'Hôtel-Dieu, au milieu d'un immense concours de population.

Les dégâts causés par le Gers sont peu considérables, et se réduisent principalement à des pertes de récoltes.

Le maréchal est arrivé à midi et demi à Layrac, où il a été reçu par le préfet de Lot et Garonne, l'évêque et les maires des environs.

Le préfet a prononcé un éloquent discours où il a retracé les malheurs causés par les inondations. Il a remercié le maréchal Président au nom des maires des villages inondés.

Le maréchal a répondu par des paroles d'encouragement et a distribué des secours.

La voie ferrée étant endommagée, le voyage de Layrac à Agen s'est effectué en voiture. Partout, les populations accouraient sur le passage du maréchal et l'accueillaient de la manière la plus enthousiaste.

Le maréchal est arrivé à Agen vers deux heures. Il s'est rendu à la préfecture, puis il est parti en voiture pour visiter la Magistère et autres villages inondés. De là, le maréchal ira à cheval à Golfech, qui a été totalement ruiné.

Le maréchal a été très sympathiquement accueilli par les populations d'Auch et d'Agen.—Les dégâts causés par la Garonne sont considérables.

A Agen, on est encore occupé à pomper les eaux des caves et à déménager le mobilier des maisons. Les églises sont encore impraticables. Le chemin de fer est coupé. Il y a environ dix maisons d'écroulées.

M. Buffet repart aujourd'hui pour Paris.

Le maréchal sera probablement de retour vendredi ou samedi. On ne sait pas encore s'il ira à Bordeaux, mais il est probable qu'il se rendra à la Réole et à Marmande.

Agen, 30 juin.

Le maréchal a visité ce matin la cathédrale, encore toute pleine de vase. L'évêque a prononcé un discours dans lequel il a souhaité la bienvenue au maréchal.

Le président de la République a visité ensuite l'hôpital des Petites-Sœurs, l'hôpital civil, le séminaire et la caserne. Il a parcouru les quartiers de la ville les plus endommagés et distribué des secours.

Agen, 30 juin, 7 h. 40 matin.

Le maréchal est parti hier en voiture, à deux heures de l'après-midi, visiter plusieurs villages. Les routes étaient défoncées et coupées en plusieurs endroits; le maréchal a dû plusieurs fois mettre pied à terre. Il a été reçu par le maire des communes qu'il a traversées.

A Sauveterre, il s'est rendu à l'église, qui a été inondée. L'évêque d'Agen a prononcé une allocution dans laquelle il a invité les fidèles à adresser à Dieu des prières pour qu'il protège les jours du maréchal, qui vient apporter non-seulement des secours, mais des consolations.

Tous les assistants se mirent immédiatement à genoux dans l'église, toute remplie de vase, et prièrent quelques instants. Le maréchal paraissait vivement impressionné. Il a visité tout le village qui est dévasté, ainsi que les campagnes environnantes.

Il s'est rendu ensuite dans les villages de La Magistère et de Golfech-Saint-Jean, qui offrent le spectacle d'une immense désolation. Il a distribué de nombreux secours et en a accordé notamment à un habitant qui avait fait un radeau de ses meubles afin de sauver ses concitoyens.

Partout les populations consternées ont accueilli le maréchal avec les marques les plus vives de reconnaissance et de sympathie. Au moment où il repassait à La Magistère, un enfant est tombé dans le fleuve; il a été sauvé par un soldat. On a retrouvé, sous les décombres d'une maison le cadavre d'un enfant.

Les habitants de ces villages sont admirables de courage et de résignation. Les troupes qui sont venues pour les aider campent sous des tentes.

Le maréchal a inspecté les gamelles des soldats et s'est assuré de la bonne qualité de la nourriture. Tout le monde rend hommage au dévouement de la troupe, notamment de la gendarmerie qui a fait preuve dans les campagnes du plus grand courage.

Le maréchal a visité Agen ce matin. Il partira à onze heures soit en voiture, soit en chemin de fer, pour visiter Tonneins, Marmande, La Réole et Langon. Il reviendra coucher à Agen. Il est probable que le maréchal ira également à Foix.

Agen, 30 juin.

Après avoir distribué quelques récompenses, le maréchal Mac-Mahon est parti à 11 heures en voiture. Il a traversé à pied le village de Colleyrac, qui a été très atteint et où il a distribué des secours. Il a ensuite pris le chemin de fer à Fourtic. A son passage à Marmande, il a été reçu par toutes les autorités. Le maire a prononcé un discours dans lequel il a exprimé la reconnaissance des habitants envers la maréchale de Mac-Mahon pour ses œuvres de charité.

Le préfet a présenté un certain nombre de maires au président de la République, qui s'est entretenu avec plusieurs d'entre eux de l'état de leur commune. Il a donné des décorations à deux habitants qui lui avaient été signalés comme ayant opéré de nombreux sauvetages. Le président a visité le hameau de Coussins, qui a beaucoup souffert. Il s'est rendu ensuite à l'hôpital de Marmande. Avant de partir, et en présence de la foule, le maréchal a décoré de sa main le capitaine de la gendarmerie et un brigadier, leur adressant de cordiales félicitations pour leur dévouement.

Le maréchal a pris congé, à Marmande, des autorités du Lot-et-Garonne.

A la Réole, le maréchal a été reçu par les autorités de la Gironde, le cardinal-archevêque, l'évêque-coadjuteur, le préfet et le général commandant le département.

Le maire a remercié le maréchal de sa visite au nom de la population. Le maréchal s'est rendu ensuite à la sous-préfecture et à l'église où Mgr Donnet a prononcé une allocution dans laquelle il a invoqué la protection de Dieu pour la France et pour le maréchal.

Le président a laissé des secours à plusieurs maires. Il a donné des récompenses. Puis il est allé par le chemin de fer à Barsac, où il s'est rendu compte des dégâts occasionnés par l'inondation.

Le maréchal s'est arrêté à Langon, où le maire a prononcé un discours exprimant la confiance de la population dans un gouvernement conservateur. Le maréchal s'est entretenu ensuite avec de nombreux maires auxquels il a laissé des secours. Il a ensuite pris congé des autorités.

Le maréchal est revenu à Agen à 8 h. 15 m. Durant cette excursion, qui a été faite d'une manière assez rapide, le maréchal a été accueilli très chaleureusement par la foule.

Le maréchal a dit, à plusieurs reprises, qu'il était venu pour se rendre compte des besoins de la population, et que toutes les dispositions étaient prises pour qu'aucun inondé ne restât sans abri ni vêtements. Il a stimulé la charité privée dont il attend beaucoup. Il a recommandé aux préfets de signaler les besoins des communes, et, parmi les particuliers, les situations les plus dignes d'intérêt. Enfin, le maréchal-président a annoncé que le ministre des travaux publics viendrait avec des ingénieurs visiter les lieux inondés.

Foix, 1er juillet soir.

Le maréchal de MacMahon est parti ce matin de Toulouse en voiture, la voie ferrée étant défoncée en plusieurs endroits. Il a parcouru de nouveau une partie du faubourg Saint-Cyprien, qui est de tout le pays inondé le point qui a subi les plus grands ravages, et où ont eu lieu le plus de désastres.

Quand le maréchal est arrivé au village de Pinsaguel, qui a été fortement dévasté, le maire a demandé, en raison des désastres éprouvés, que la commune fût provisoirement libérée de tout impôt.

Le maréchal est resté quelque temps au milieu de cette population malheureuse, distribuant des secours et cherchant à lui donner de l'espoir.

Par suite de la rupture d'un pont, le maréchal a dû changer de voiture. Il est arrivé au village de Vernet, qu'il a parcouru par une pluie battante.

Toute cette partie de la campagne riveraine de la Haute Garonne et de ses affluents a gravement souffert.

Le maréchal a été très sympathiquement accueilli. Il a pris ensuite le chemin de fer. Sur son passage il a reçu les vœux du conseil municipal de Saverdun. Il s'est arrêté à Pamiers. Le préfet de l'Ariège lui a présenté les autorités du pays, notamment l'évêque. Le président a décoré de la médaille militaire deux gendarmes, qu'il a félicités pour les nombreux sauvetages qu'ils avaient accomplies.

Arrivé à Foix à quatre heures, le président a visité la cathédrale, l'hôpital et la caserne. Il ira demain dans les environs visiter Verdun, Labastide, qui ont été très éprouvés. Il reviendra ensuite coucher à Foix.

Le maire de Foix, recevant le maréchal, a prononcé un discours dans lequel, après lui avoir souhaité la bienvenue, il l'a prié d'adresser à la maréchale les remerciements de la population pour les œuvres de charité qu'elle préside.

Versailles, 2 juillet.

Le président de la République est parti ce matin à cinq heures de Foix pour visiter Verdun et d'autres localités qui ont souffert des inondations. Il était de retour à Foix à onze heures et repartira à midi et demi pour visiter la Bastide-Beplas.

Demain, il ira visiter les lieux inondés de l'Aude et couchera à Carcassonne.

Le maréchal ne sera pas de retour à Versailles avant lundi.

La somme recueillie pour les inondés par le comité de souscription placé sous le patronage de la duchesse de Magenta, atteignait, hier soir à cinq heures, 700,000 francs.

APPEL

EN FAVEUR

des victimes de l'inondation dans le Midi de la France.

Il y a un mois, à peine, les rapports reçus du Midi de la France, annonçaient que les récoltes présentaient une apparence magnifique et tout semblait promettre à cette région une année prospère et heureuse. Hélas! Quelques jours ont suffi pour couvrir d'un voile de deuil les riantes vallées qu'arrosent la Garonne, le Tarn et l'Adour. Aux dégâts déjà considérables occasionnés, au commencement du mois de juin, par des pluies torrentielles, est venu s'ajouter une effroyable dévastation produite par une inondation, dont il n'y a pas d'exemple dans les temps modernes. Une fonte prématurée des neiges a déversé dans tout le bassin de la Garonne et de l'Adour, des montagnes d'eau qui, s'ajoutant aux flots déjà débordés des rivières, ont jeté partout la ruine et la mort. Les dépêches télégraphiques ne nous donnent, sans doute, qu'une idée imparfaite de la désolation qui a remplacé dans les villes, les villages et les campagnes la joie et l'espérance.

Pour que des quartiers d'une grande ville, des ponts en pierres comme ceux de Toulouse et de Tarbes, des villages entiers aient été détruits par les eaux, il faut que le fléau ait eu une puissance dévastatrice sans précédents, et le cœur se serre à la pensée des ravages et des ruines que les flots ont causés sur leur passage.

Cette catastrophe inattendue a pris les proportions d'une calamité nationale. Le chef de l'Etat, l'Assemblée et les populations de toutes les parties de la France ont noblement répondu aux cris de détresse qui leur arrivaient des régions inondées. Mais le désastre est incalculable et il ne pourra être réparé que partiellement par les contributions publiques et particulières.

Plusieurs milliers de personnes ont péri et bien des familles vont rester sans soutien. Cent milles personnes, nous dit une dépêche, n'auront pendant des mois d'autres moyens de subsister que les ressources qui leur seront fournies par la charité publique. Nous ne savons à combien de milliers s'élève le nombre de ceux qui ont perdu avec leur récolte de cette année, leurs animaux, leurs instruments aratoires et les éléments de plusieurs récoltes à venir.

En présence d'un si grand malheur—nouvelle épreuve qui frappe la France au moment où elle se flattait d'avoir déjà réparé les pertes matérielles que lui avait fait éprouver une guerre funeste—les Français résidant à l'étranger ne pouvaient rester insensibles aux souffrance de leurs compatriotes.

Sur l'invitation de quelques-uns d'entr'eux un assez grand nombre de français habitant la Nouvelle-Orléans se sont assemblés et ont constitué un comité qu'ils ont chargé de recueillir des souscriptions pour venir au secours des victimes de cette terrible inondation.

Le comité adresse cet appel à tous ses compatriotes de la ville de la Nouvelle-Orléans et des paroisses de la Louisiane avec la conviction profonde qu'il sera bien accueilli partout.

Le comité n'ignore pas la gêne et la misère qui pèsent malheureusement sur toutes les classes de la population en Louisiane, mais il pense que chaque français voudra, pour cette occasion exceptionnelle, contribuer dans la limite de ses moyens ou du possible, au fonds de secours qui sera envoyé en France comme témoignage de sympathie envers ceux de nos compatriotes du Midi qui ont été atteints par le fléau.

Si le comité ne fait pas un appel direct à la population louisianaise, qui a témoigné d'une façon si généreuse de ses sentiments d'humanité et de ses sympathies pour la France à l'occasion de la dernière guerre, c'est qu'il ne lui paraît pas convenable, dans les conditions exceptionnelles qui ont imposé de si lourds fardeaux à la Louisiane, de demander à d'autres qu'à ceux qui sont nés en France, de s'imposer un nouveau sacrifice. Mais ce sera avec un profond sentiment de reconnaissance qu'il recevra les contributions qui lui seront envoyées par tous les amis de l'humanité et de la France qui résident en cet Etat.

Le comité prie instamment tous ceux qui sont disposés à contribuer à l'œuvre de secours, de vouloir bien remettre leur offrande aussitôt que possible, afin que l'envoi des fonds puisse être effectué dans un bref délai. Donner à propos est donner doublement.

Cette recommandation s'adresse à ceux de nos compatriotes des paroisses qui seraient disposés soit à envoyer leurs contributions directement au comité, soit à organiser eux-mêmes des comités locaux.

Les porteurs de listes sont également priés d'effectuer un premier versement des sommes qu'ils auront déjà recueillies, du 15 au 20 courant, entre les mains du trésorier.

Le comité fait appel, pour l'aider à remplir dignement sa mission, au concours de tous ses compatriotes et de toutes les âmes généreuses qui savent compatir à l'infortune.

Nouvelle-Orléans, 2 juillet 1875.

Au nom du comité de souscription,

Le président,

FÉLIX LIMET.

Le secrétaire,

J. B. MONDIEGT.

SOUSCRIPTION

EN FAVEUR

des victimes de l'inondation dans le Midi de la France.

Des listes de souscription pour venir au secours des malheureux victimes de l'inondation dans le Midi de la France, sont déposées aux adresses suivantes :

Membres du comité :

Président honoraire: M. le VICOMTE D'ABZAC, consul de France, rue St-Louis;
Président: FÉLIX LIMET, bureaux de l'*Abeille* rue de Chartres No 73;
Vice-présidents: Joseph Girod rue du Maine No 72;
Edgar Larue, Cour Gallier;
D. Pochelu, rue du Canal No 102;
G. Maylié, rue Calliope No 83;
Alex. Hausse, au City Hotel;
Th. Forest, rue Hancock, (3e district.)
Hte. Salomon, rue Vieille Levée No 78;
L. Turle, hôtel Washington, à Milneburg;
F. Tujague, rue de Chartres No 14;
D. A. Chaffraix, rue la Douane No 54;
Editeur du *Propagateur Catholique*, rue Royale No 167;
Trésorier: J. B. Camors, rue Tchoupitoulas No 61;
Secrétaire: J. B. Mondiegt, banque des Workingmen, rue du Canal No 94;
Membres: Ernest Mérilh, maison A. Rochereau & Co., rue St-Louis;
Léon Godchaux, rue du Canal No. 81;
Jean Schweitzer, rue Royale No. 166;
E. Guillemet, rue de la Douane No. 53;
B. Anthony, coin Ursulines et Peters;
J. P. Dubarry, Marché Dryades;
Théo. Gollain, coin du Maine et Vieille-Levée;
Jules Manaux, coin Poydras et Remparts;
P. Gendre, rue des Magasins, coin Peniston, (6e district);
F. Renaudin, Marché Ste-Marie;
L. Gregoire, rue St. Andrew No. 248 et Magazine Market.
J. Bayle, rue de Chartres No. 40;
J. Senac, rue Ste-Anne, coin Chartres;
G. Bonnecarrère, maison Blanche, rue du Canal;
Arthur Jaric, restaurant Boudro, Milneburg;
M. Vergniole, rue Decatur No. 73;
P. Canteron, rue Bienville No 441;
P. Marcou, rue Baronne, coin Poydras;
John Strenna, rue Bourbon No 16;
R. de Gas, rue Commune No. 164;
J. P. Dutrey, Marché Dryades;
C. Gouzy, rue des Français No. 138;
J. Desca, rue Vieille-Levée No. 53, coin Bienville;
Léon Vallon, rue Gravier No. 189;
J. Ségassie, rue Vieille-Levée No 17;
R. Laffon de Ladébat;
A. Walz, rue Conti No. 24;
L. Chaplain, rue Royale No. 13;
L. Grand, cour Gallier rue Carondelet;
A. Paris, rue Bourgogne No 86;
B. Bobée, marché Tremé;
Antoine Alciator, rue St. Louis No 65;
St. Cyr Fourcade, rue du Canal, coin Remparts;
F. Carrère, rue Peters No 8 (2e District);
André Madlhes, marché Poydras;
A. Jas, rue de Chartres No 103;

François Carrazé, aux Abattoirs;
A. Bonnet, rue Royale No —;
Jacques Alt, encoignure Pologne et Amour;
Paulin Petiton, à St. Jean Baptiste;
J. Chipot, à Alger;
A. Dudoussat, Passage de la Bourse No 136

A nos Abonnés des campagnes.

Nous sommes obligés de payer à la Nouvelle-Orléans même, depuis le 1er janvier 1875, d'après la nouvelle loi du Congrès, le port de tous les journaux que nous expédions à nos abonnés de l'intérieur. C'est donc à ces derniers, à qui leur poste locale ne pourra plus rien réclamer, de nous rembourser, ou de nous payer le port en même temps que le prix de l'abonnement.

Le port est de 10 cents par mois, pour l'édition quotidienne, et de 25 cents par an pour l'édition hebdomadaire.

Les maîtres de poste ainsi que nos agents devront donc se faire payer ce montant additionnel et nous le transmettre en même temps que le prix de l'abonnement.

Signal d'incendies, par Télégraphe.

Les cloches d'alarme annonçant un incendie désigneront le quartier ainsi qu'il suit:

Par exemple, lorsque l'alarme est donné par la boîte No. 123, les cloches frapperont 1 coup, puis, 5 secondes après elles frapperont 2 coups, et 5 secondes après, 3 coups indiquant ainsi 123. L'alarme ne sera répété que de 10 en 10 secondes. Autre exemple, pour désigner la boîte No. 48, les cloches frapperont 4 coups, puis un moment après 8 coups—ce qui indiquera que le feu a éclaté dans le voisinage de la boîte 48.

Si l'incendie s'étend, les cloches frapperont 15 coups; s'il devient général, 20 coups. Alors, toutes les pompes de la ville devront se porter au quartier où se trouve la boîte qui a signalé l'incendie.

Les boîtes désignées par une étoile sont automatiques.

5 Coin Harmonie et Levée.
6 Coin Washington et Chippewa.
7 Marché Neuvième.
8 Coin Carondelet et Huitième.
9 Coin Prytania et Neuvième.
12 Coin Magnolia et Washington.
13 Coin Sixième et St-Denis.
*14 Case à pompe No. 22.
15 Case à pompe No. 23.
16 Compagnie Lafayette No. 1.
17 Coin Live Oak et Première.
18 Coin Magasin et St-André.
19 Coin Rousseau et Ste-Marie.
21 Coin St-Charles et Première.
23 Coin Dryades et St-André.
*24 Marché Keller.
25 Coin Jackson et Coliseum.
26 Coin Jackson et Liberté.
27 Coin Seconde et Dryades.
29 Coin Market et Levée.
31 Coin Henderson et Levée.
32 Case à pompe No. 12.
34 Case à pompe No 1.
35 Coin Market et Chippewa.
36 Station de Police du 2nd. Précinct.
37 Coin Race et Magasins.
38 Coin Melpomène et Camp.
41 Station de Chevaux, rue St-Charles.
42 Case à pompe No. 20, rue Thalie.
43 Coin Franklin et Terpsichore.
47 Coin Galennié et Nouvelle Levée.
48 Case à pompe No. 6, rue St-Joseph.
51 Coin Constance et Erato.
52 Coin Camp et St-Joseph.
53 Case à pompe No 18, rue Calliope.
54 Coin Nouveau Bassin et Triton Walk.
56 Coin Howard et Clio.
57 Coin Magnolia et Erato.
61 Coin Erato et Franklin.
65 Coin Julie et Levée.
71 Pied de la rue Julie.
72 Coin Canal et Levée.
73 Coin Magazins et Girod.
*74 Coin Natchez et Tchoupitoulas.
*81 Coin Canal et Camp.
82 Case à pompe No 5 et City Hall.
83 Case à pompe No 13.
84 Coin Carondelet et Commune.
121 Coin Remparts et Canal.
123 Coin Remparts et Poydras.
124 Case à pompe No 14, rue Commune.
125 Workhouse, rue Girod.
126 Coin Commune et Rocheblave.
127 Coin Claiborne et Poydras.
141 Coin Bienville et Vieille Levée.
142 Coin St-Louis et Royale.
143 Case à pompe No 7, rue Dauphine.
145 Coin Bourgogne et Toulouse.
146 Pélican H. & L. No 4, rue du Basin.
151 Canal et Robertson, Wood's Press.
152 Coin Bienville et Johnson.
153 Coin Derbigny et Conti.
154 Coin Vieille Levée et St-Philippe.
215 Station de police, Place Jackson.
216 Coin Hopital et Dauphine.
217 Case à pompe No 10, rue Dumaine.
231 Coin Tremé et Esplanade.
232 Coin Remparts et Barracks.
234 Marché Tremé et Prison de paroisse.
235 Case à pompe No 21, rue Claiborne.
236 Coin Chemin du Bayou et Claiborne.
241 Case à pompe No 3, Chemin du Bayou.
242 Coin St-Anne et Miro.
243 Stern's Factory, Français et Broad.
252 Case Hook & Ladder No 3.
253 Case à pompe, No 9, rue Esplanade.
254 Case à pompe No 8, rue Victoire.
312 Station de police, rue ChampsElysées.
313 Coin Bagatelle et Esplanade.
314 Coin Bons Enfants et St-Antoine.
315 Coin BonsEnfants et ChampsElysées.
316 Coin Claiborne et St-Bernard.
412 Coin Laharpe et White, R. R. Depot.
413 Coin Amour et Espagne.
*414 Coin Poète et Urquhart.
*415 Coin Mandeville et Claiborne.
*513 Cotton Press et Levée.
514 Marché Washington.
*515 Coin Clouet et Remparts.
*612 Case à pompe No 24, Grands Hommes.
*613 Coin Dauphine et Indépendance.
*614 Rue Poland, Station des chars.
*615 Casernes des Etats-Unis.
*616 Coin Raynes et Dauphine.

ANALYSE DE LA LOI MILITAIRE DU 27 JUILLET 1872.

AU POINT DE VUE DES PÉNALITÉS.

Le travail suivant que monsieur le Consul de France a bien voulu nous communiquer, complète les informations que nous avons déjà données sur le service militaire en France.

Tout Français ayant plus de vingt ans et moins de quarante ans doit le service militaire,
Soit dans l'armée active,
Soit dans la réserve de l'armée active,
Soit dans l'armée territoriale,
Soit dans la réserve de l'armée territoriale.

TOUT FRANÇAIS ENTRE VINGT ET QUARANTE ANS, SANS AUCUNE ESPÈCE D'EXCEPTION POUR QUELQUE CAUSE QUE CE SOIT, DOIT SE FAIRE INSCRIRE SUR LE REGISTRE AD HOC TENU AU CONSULAT LE PLUS VOISIN DE SA RÉSIDENCE.

Quiconque ne se fait pas inscrire est déféré aux Tribunaux ordinaires, et puni d'une amende de dix francs à deux cents francs; il peut, en outre, être condamné à un emprisonnement de quinze jours à trois mois.

En temps de guerre la peine est double.

Toute fraude ou manœuvre par suite de laquelle un jeune homme a été omis sur les tableaux de recensement ou de tirage est punie d'un emprisonnement d'un mois à un an.

Les auteurs ou complices sont punis des mêmes peines.

Tout homme qui, ayant reçu un ordre de route, ne se rend pas à sa destination dans les délais fixés, est puni, sauf le cas où il peut présenter une excuse valable, d'un mois à un an de prison en temps de paix et de deux à cinq ans en temps de guerre. Dans ce dernier cas, à l'expiration de sa peine, il est envoyé dans une compagnie de discipline.

En temps de guerre les noms des insoumis sont affichés dans toutes les Communes du Canton de leur domicile.

Quiconque a recélé ou pris à son service un insoumis, ou favorisé son évasion, empêché ou retardé le départ d'un jeune soldat, est puni de vingt à deux cents francs d'amende, et d'un emprisonnement qui peut aller jusqu'à six mois.

Ne compte pas pour les années de service militaire, le temps passé en prison en vertu d'un jugement.

Le Consul refusera désormais sa protection à tout français qui ne se sera pas conformé aux prescriptions de la Loi Militaire.

Chaussures.

L'actif et entreprenant fabricant de bottes et de souliers,

ERNEST CABAUD,

Au No 69 de la rue Royale, Nlle-Orléans, Lne.,

ANNONCE à ses amis et au public qu'afin de répondre à la demande toujours croissante de ses célèbres chaussures à vis, il a ajouté à son établissement une nouvelle machine perfectionnée qui vient d'arriver de Paris et surpasse tout ce qu'il y a de ce genre dans ce pays sous le rapport de la rapidité, de l'élégance et de la durée du travail; elle le met à même de remplir les ordres rapidement et à des prix réduits.

Guêtres à dessus en peau de chevreau, maroquin ou peau de veau......$5.50
Guêtres unies, en maroquin ou peau de veau......$4.50

Bottes et souliers de tous les genres aux plus bas prix possibles. L'établissement n'emploie que la peau de veau et le maroquin français de la meilleure qualité.

M. Cabaud engage le public à ne pas acheter un soulier imitation fait au nord et vendu ici pour les véritables chaussures à vis françaises. C'est tout simplement un soulier ordinaire à cheville en cuivre et qui est inférieur, en tout, aux souliers de l'établissement Cabaud. Un essai en convaincra le public.

12mai—1an E. CABAUD.

PREMIERE FABRIQUE DU SUD

De Chaussures à Vis.

153......Rue Royale......153

Entre St-Pierre et Toulouse.
Et 28 rue St-Charles.

PIERRE PAVIA,

INVENTEUR BREVETÉ ET FABRICANT de chaussures à Vis en tous genres. Garanties indécousables.

Elles ont obtenu la médaille d'or à la Foire de la Louisiane en 1872 et en argent en 1873.
30 avril—1an

M E U B L E S.

R. M. & B. J.

MONTGOMERY,

Marchands de Meubles.

M E U B L E S. | M E U B L E S.

Bureaux et salles d'encan, au
Armory Hall, 87 rue du Camp.

Depuis la grande baisse dans les prix des meubles, nous avons acheté les assortiments de meubles les meilleurs et les plus choisis que l'on puisse trouver au SUD, comprenant des ameublements de salons, dorés et doublés de SOIE, REPS et CRIN; ameublements de chambres-à-coucher des derniers genres et des derniers dessins; ameublements de salles-à-manger; meubles de bureaux et de bibliothèques; meubles ordinaires pour habitation; Glaces Françaises et Allemandes que nous offrons à des PRIX défiant toute concurrence aux ventes privées ou d'encan. Ayant l'intention de demeurer en ville et de continuer nos affaires, il sera de notre intérêt en même temps qu'un plaisir de contenter nos clients. Avant d'acheter ailleurs, venez visiter nos magasins. 28 mars—6m

M E U B L E S.

Banque d'Epargne des Citoyens,
GRUNEWALD HALL.

No. 22 rue Baronne.
J. L. GUBERNATOR, Président.
M. BENNER, caissier.

LES dépôts faits par les femmes mariées et par les enfants ne peuvent être retirés que par eux-mêmes ou d'après leur ordre. Les pères et mères ne sauraient agir plus sagement dans l'intérêt de leurs enfants qu'en faisant pour eux des dépôts payables à leur majorité: cela encourage les enfants à les augmenter tentés les semaines ou tous les mois et leur donne des habitudes d'économies qui les conduisent à la fortune. La banque reçoit des dépôts de 10 cents et au-delà, elle alloue un intérêt de 6 pour cent qu'elle paie semi-annuellement ou ajoute au capital.

Tous les dépôts sont payables sur demande.

J. DESCA,

ANCIENNE MAISON L. MOULOR,
No. 53...RUE VIEILLE-LEVÉE...No. 53
(Encoignure Bienville.)

Manufacture à vapeur de:
TABAC A FUMER ET A PRISER,
Et Importateur de:
CIGARES DE LA HAVANE, TABAC A CHIQUER, PIPES &c.

13 déc—1an Nouvelle-Orléans

Guérison gratuite des crises!!!

TOUTE personne atteinte de crises est priée de s'adresser au Dr PRICE, qui lui enverra une bouteille de son remède, par express,

GRATIS!

Les seuls frais sont ceux de l'exprès, lesquels, vu l'étendue de mes affaires, se montent à peu de chose.
Il étudie

Les crises ou l'épilepsie

depuis nombre d'années; il garantit que son remède opérera une guérison.
Ne manquez pas de lui en demander une bouteille; elle ne vous coûtera rien

Et vous Guérira,

quelque opiniâtre que soit le mal, quel que soit le nombre de remèdes que vous ayez essayés en vain.

Il envoie les circulaires et les témoignages

Avec la bouteille.

Donnez votre adresse, votre bureau de poste etc.

Adressez votre demande au

Dr. CHAS. T. PRICE,
67 William street, New York.
20 fév—1an

Aux personnes qui souffrent de rhumatismes

Le grand nombre de personnes qui souffrent de cet affreux mal m'engage à offrir au public mon "ANTI RHEUMATIC MIXTURE"—mélange pour le rhumatisme—qui seul soulage instantanément et, le plus souvent, guérit.

J'ai guéri, depuis quinze ans, des milliers de personnes en Louisiane et à la Nlle-Orléans, grâce à l'emploi de ce remède merveilleux et, ce qu'il y a de surprenant, une seule bouteille a suffi pour obtenir le résultat. Le "MIXTURE" ne guérit que les rhumatismes et, après la première bouteille le malade n'a pas recouvré la santé, c'est qu'il n'a pas de rhumatismes. C'est la première fois que je fais part de ma découverte au public et, cependant, depuis quinze ans je n'ai eu que des succès. Mais je veux que les malades profiteront de mon remède et viendront ajouter leurs noms à ceux des personnes qui lui doivent leur délivrance.

M. Jurgielewicz a en sa possession des centaines de certificats de guérison que lui ont fournis ces personnes qu'il a traitées, et qu'il montrera à quiconque le désirera.

A vendre par

W. L. JURGIELEWICZ,
Pharmacien au coin des rues Magasins et Thalie, Nlle-Orléans Lne.
7 nov—1an

GERMANIA INSURANCE COMPANY,
BUREAUX No 124 DE LA RUE DE LA COMMUNE,
NLLE-ORLEANS.
INCORPORÉE EN 1866,
ASSURE CONTRE LES RISQUES DE FEU, DE MER ET DE RIVIÈRES.

H. ZUBERBIER, Président.
PH. W. DIELMAN, Vice-Président.
EMIL MAIER, Secrétaire.
H. KNOTZSCH, Inspecteur.

DIRECTEURS:

J. Armbruster,	J. Kohn,	R. F. Thourer,
G. H. Braughn,	Geo. Binder,	P. Thormachlen,
H. Curtius,	G. L. L. Mayer,	J. Voeckel,
C. Del Bondio,	H. Oertling,	Frank Vattar,
P. W. Dielmann,	H. Redwitz,	J. J. Weckerling
A. Gaiser,	L. Reder,	J. A. Webert,
L. Grunewald,	Thomas Schorr,	H. Zuberbier,
J. Hassinger,	H. Schultz,	F. M. Ziegler.

8 juin—1an

Maison établie en 1857.

G. PITARD,

Importateur et marchand de

QUINCAILLERIE,

GRILLES pour cheminées, (GRATES,) PEINTURES, HUILES, VERNIS, VITRES PAPIERS PEINTS, &c.

221 & 223...rue du Canal...221 & 223
entre Remparts et Bassin.
Autrefois au No 349 rue Commune.
6 mai—3m—MaJD

Bureaux de la Compagnie du Gaz de la Nouvelle-Orléans.

Au coin des rues Commune et Baronne.
Nouvelle-Orléans, 20 juin 1875.

AVIS AUX ACTIONNAIRES.

Dividende payable sur les anciennes actions seulement.

LE 15 du courant, à une réunion des directeurs de la Compagnie du Gaz de la Nouvelle-Orléans, il a été déclaré un dividende de six piastres par ancienne action de la compagnie—dividende qui provient du bénéfice des six derniers mois et sera payé à dater du 5 juillet.

Les livres de transfert, pour les anciennes actions, seront fermés du 25 du courant au 5 juillet inclusivement.

W. S. BROWN, Trésorier.
20 juin—1m

L. C. ARNY,

A l'ancien établissement
Pour la mise en bouteille,
Nos 26, 28 et 30 de la rue Bienville,
(ancien magasin de J. A. Blaffer & Co.)

OFFRE à vendre, en bouteille, ALE, PORTER, LAGER DE ST-LOUIS, CIDRE & ALE AU GINGEMBRE, VICHY, KISSINGEN et CONGRESS WATERS.

Ale draught de Philadelphie, de WM. MASSEY & CO—une spécialité.

Ale et Porter en barriques, pour les metteurs en bouteilles; ale, porter et cidre en baril, pour le draught; fournitures de metteurs en bouteille; outils, bouchons, fil d'archal, étiquette aux plus bas prix. 23oct—1an

A vendre.

A VENDRE au chantier de bois de construction (Star Planing Mill and Lumber Yard), au coin des rues Calliope et Remparts:

Bois pour plancher (flooring) à $17 50 les mille pieds, livré.

Planches pour plafond (scealling) à $13 00 les mille pieds, livré.

E. W. Boards à $13 00 les mille pieds, livré.

Conditions—Comptant.

NICHOLAS CONNELL.
11juin—1an DMarJ.

Compagnie d'Assurance de l'Union de la Nlle-Orléans.

Au No. 3 de la rue Carondelet,
A côté de la banque Nationale de l'Union

Cette compagnie incorporée en 1857, assure contre les risques de mer, de rivières et d'incendie. Elle règle et paie promptement les pertes.

A. CHIAPELLA, président.
J. M. CRAWFORD, secrétaire.

—DIRECTEURS.—

Victor Maignan,	W. B. Schmidt,
L. F. Générès,	A. Bonnecaze,
B. Saloy,	H. Labasse,
J. Bayle,	H. Gally,
	A. Chiapella.

12 fév—1an

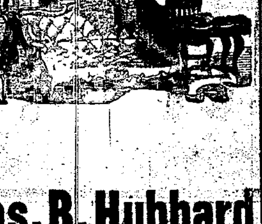

Jos. B. Hubbard

FABRICANT

ET

MARCHAND

DE

MEUBLES

TAPISSERIE,

MATELAS,

OREILLERS,

TRAVERSINS,

en mousse, crin et plumes.

Je viens d'opérer une nouvelle réduction dans mes prix et je mets en vente le plus grand choix de Bois de Lits, Armoires, Bureaux, Chaises, Tables, Lavabos, &c., qui se trouve dans le Sud.

JOSEPH B. HUBBARD.

Coin Remparts et Perdido.

Marchand de Glaces françaises, allemandes et américaines, avec cadres dorés ou en noyer, pour dessus de cheminées ou panneaux, avec ou sans consoles.

Magnifiques Armoires à glace, simples ou doubles, en acajou, bois de rose, noyer ou chêne.

Plumes d'oies vivantes.

Porte-Linge.

JOSEPH B. HUBBARD

Fabricant et Marchand,

De Meubles de Salon, Sofas, Canapés, Fauteuils, Chaises longues et Berceuses.

MATELAS A RESSORTS.

ECHELLES DOUBLES,

Les meilleurs ressorts pour Matelas.

Ample satisfaction garantie.

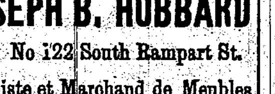

JOSEPH B. HUBBARD

No 122 South Rampart St.

Ebéniste et Marchand de Meubles de Salle à manger, de Bureau, de Vestibule et de Bibliothèque.

Meubles de Cuisine, d'Office, de Galerie et de Jardin.

Je continue la liquidation de mes affaires et je vends tout mon stock, en lots et à la pièce, aux prix les plus bas.

Conditions : Comptant.

JOS. B. HUBBARD.

122 Remparts, coin Perdido.

LOTERIE.

OCCASION RARE.

—LA—

COMPAGNIE DE LA LOTERIE DE LA LOUISIANE

—FERA—

Le SAMEDI,

25 Décembre 1875,

UN GRAND TIRAGE EN OR.

Gros lot - $100,000!

Un lot à chaque six billets!

3580 LOTS,

Le tout s'élevant à plus de

UN DEMI-MILLION EN OR!

Le tirage commencera positivement le SAMEDI, 25 décembre 1875, à 10 heures du matin, à l'un des plus grands théâtre de la ville. Il sera accompagné d'un

Grand Concert Promenade

pour lequel les premiers artistes du pays ont été engagés et auquel chaque détenteur d'un BILLET COUPON aura droit d'ASSISTER GRATIS

VOYEZ LE PLAN!

PLAN EXTRAORDINAIRE!

20,000 BILLETS A $50.

LISTE DES LOTS:

Un gros lot	$100,000
1 lot	50,000
1 lot	25,000
1 lot	10,000
2 lots de $5000	10,000
4 lots de $2500	10,000
20 lots de $1000	20,000
50 lots de $500	25,000
1200 lots de $100	120,000
2000 lots de $50	100,000

LOTS D'APPROXIMATION:

100 lots d'approximation de $200	20,000
100 lots d'approximation de $100	10,000
100 lots d'approximation de $75	7,500

TOTAL:

3580 lots (en or) s'élevant à	$502,500

PRIX DES BILLETS:

Billet entier	50 00
Demi-billet	25 00
Dixième de billet	5 00
Vingtième de billet	2 50

En vente à toutes les agences de la Nouvelle-Orléans et au bureau central de la COMPAGNIE DE LOTERIE DE LA LOUISIANE.

S'adresser Lock Box 692, au bureau de Poste de la Nlle-Orléans.

ON PEUT PAYER EN MANDATS SUR LA POSTE, POUR LETTRES ENREGISTRÉES, EN MANDATS DE COMMERCE OU EN ENVOYANT L'ARGENT PAR L'EXPRESS.

Remarquez et souvenez-vous

Qu'au grand tirage en or,

Du 25 décembre 1875,

TOUS LES BILLETS

—SONT—

Vendus pour des greenbacks

TOUS LES LOTS

—SONT—

Payés en Or.

On demande des agents pour tous les Etats, tous les comtés, toutes les villes et tous les villages de l'Union.

On exigera d'excellentes recommandations

qui doivent invariablement accompagner les demandes d'emploi

—ADRESSÉES A LA—

Compagnie de Loterie de la Louisiane

Nouvelle-Orléans,
Lne.

Toutes vos lettres auxquelles on ne répondra pas seront considérées comme équivalant à un refus.
15mai

MR. JULES TARDOS, ex-associé de la maison EDMUND DEXTER & SONS, de Cincinnati, Ohio, et propriétaire du New Founland Bitters, vient de reprendre la fabrication de son excellent Tonique. Il prévient les Marchands et le Public qu'ils ne trouveront pas comme par le passé de livre, dans les caisses, n'ayant pas encore eu le temps de les faire imprimer. Mais le véritable et authentique New Foundland Bitters, portera sur l'étiquette le nom de JULES TARDOS, Jr., Propriétaire, Nouvelle-Orléans.

JULES TARDOS, Jr.
No 71 rue Tchoupitoulas.
22avril

Avez-vous besoin d'argent?

ADRESSEZ-VOUS à l'encoignure Dauphine et St-Louis. On y achète toutes sortes d'objets de seconde main, tels que meubles, vêtements d'hommes et de femmes, livres français, anglais, espagnols, etc.

Abonnement au cabinet de lecture, $1. par mois. On se rend à domicile. Ecrire franco.

J. REGON,
coin Dauphine et St-Louis
14 fév—1 an t.l.31.

VENTES JUDICIAIRES.

J. H. Montague & J. R. C. Lewis vs. Weil & Frère.

SIXIEME COUR DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans.—No 5546.—En vertu d'un ordre de vente rendu le 12 juillet 1875, à moi adressé par l'Honorable Sixième Cour de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai le MARDI, 27 de juillet 1875, à 5 heures P. M., à mon entrepôt Nos 23 & 25 rue d'Orléans, entre celles Royale et Bourbon, dans le deuxième district de cette ville, à la vente publique et adjudication de

Un lot de GROCERIES, LIQUEURS, &c. suivant inventaire déposé en mon bureau pour recours.

Saisi provisoirement dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant au moment de l'adjudication.

EUGENE WAGGAMAN,
Shérif de la Paroisse d'Orléans.
13juil—3t

Lafargue & Co. vs. Gustave Sabatier.

CINQUIEME COUR DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 6,891—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cinquième Cour de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai le SAMEDI, sept août 1875, à midi, à la Bourse des Négociants et des Encanteurs, rue Royale entre celles du Canal et de la Douane, dans le Deuxième District de cette ville, à la vente publique et adjudication de la propriété dont description suit:

Un terrain situé au Deuxième District de cette ville, de la Nouvelle-Orléans, dans l'îlet borné par les rues Royale, Ste-Anne, Du Maine et de Chartres, mesurant quarante pieds de face à la rue Royale sur une profondeur de cent-vingt pieds, entre lignes parallèles, le tout mesure américaine.

Ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent.

Cette propriété appartient au défendeur au moyen de l'acquisition qu'il en a faite de la veuve et des héritiers de feu Antoine Boudousquié, suivant acte au rapport d'Adolphe Boudousquié, ci-devant notaire public en cette ville, en date du 10 mai 1859.

Saisie dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant au moment de l'adjudication.

EUGENE WAGGAMAN,
Shérif de la Paroisse d'Orléans.
11juil—3t

Ed. F. Stockmeyer & Co. vs. H. Hirschburg.

CINQUIEME COUR DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans.—No. 6567—En vertu d'un ordre de vente rendu le 1er juillet 1875, à moi adressé par l'Honorable Cinquième Cour de District pour la Paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai le mardi, vingt (20) de juillet 1875, à 10 1/2 heures A. M., sur les lieux ci-après désignés, à la vente publique et adjudication de

L'installation du magasin situé No 172 rue du Canal, dans le Premier District de cette ville, aussi un hangar en bois dans la cour, derrière.

Et à 5 heures P. M., à mon entrepôt Nos 23 et 25, rue d'Orléans, entre celles Royale et Bourbon, dans le Deuxième District de cette ville,

Les marchandises, articles de Modes et Nouveautés, transportés du magasin susdit.

Le tout saisi provisoirement dans l'affaire ci-dessus et suivant inventaire déposé en mon Bureau pour recours.

EUGENE WAGGAMAN,
Shérif de la Paroisse d'Orléans.
8juil—3t

ASSURANCES.

Compagnie d'Assurance Mutuelle
—DES—
Marchands de la Nlle-Orléans.

104......rue du Canal......104

VINGT-ET-UNIEME ETAT ANNUEL.

CONFORMÉMENT aux réquisitions de sa Charte, la Compagnie publie l'état suivant:

Primes reçues dans l'année expirée le 31 mai 1875, y compris les risques non expirées de l'année précédente:

Sur risques de feu	$569,621 05	
Sur risques de mer	52,556 10	
Sur risques de rivières	55,993 08	
Total des primes		$678,100 23
En moins, primes non expirées		121,468 00
Profit net sur les primes le 31 mai 1875		$556,692 23
Pertes payées—		
Sur risques d'incendie	$257,344 41	
Sur risques de mer	47,782 44	
Sur risques de rivières	22,344 65	
	$327,476 90	
Taxes	35,609 48	
Réassurances et primes remboursées	26,849 72	
Dépenses et quinze pour cent refaction moins intérêt	54,930 07	
		$454,260 67
Profit		$102,431 56

L'Actif de la Compagnie est comme suit:

Propriétés foncières	$25,914 42
Bons de la ville	216,110 60
Actions de banques, chemin de fer et autres	74,611 50
Billets garantis par hypothèque et gages	237,279 95
Effets à recevoir	88,817 00
Primes en voie de recouvrement	84,404 73
Bons de l'Etat	650 00
Actions d'assurance	19,124 46
Actions du Valette Dry Dock Comp.	10,900 00
Bons hypothécaires du Turner's Association	20 0 00
Bons hypothécaires du Odd Fellow's Hall	5000 00
En caisse	116,307 26
	$1,022,899 56

Le tableau qui précède est une copie exacte faite sur les livres de la Compagnie.

PAUL FOURCHY, Président
W. NOTT, Secrétaire.

ETAT DE LA LOUISIANE,
Paroisse d'Orléans,
Ville de la Nouvelle-Orléans.

Signé sous serment, par devant moi le 15 juin 1875.

JAMES FAHEY, Notaire public.

A un meeting du Bureau des Directeurs tenu le 14 juin 1875, il a été résolu de payer aux Actionnaires, sur demande, un intérêt de 10 pour cent pour l'année sur leurs actions.

DIRECTEURS:

P. Maspero,	Ed. Toby,
D. Fatjo,	P. Fourchy,
S. Z. Relf,	M. W. Smith,
L. F. Generes,	J. J. Fernandez,
D. A. Chaffraix,	J. M. Allen,
	Chas. Lafitte.

16juin—1an

VINGT-SIXIEME ETAT ANNUEL
—DE LA—
Compagnie d'Assurance Mutuelle du Crescent.
23 Mai 1875.

LES Directeurs, conformément à la Charte amendée, soumettent l'état suivant des affaires de la Compagnie, à la date du 30 avril 1875.

Primes d'incendie	$201,308 60	
Primes de mer	42,344 83	
Primes des rivières	112,114 32	$355,767 75
Montant des primes, moins la réassurance et les primes remboursées		276,187 74
Pertes payées et évaluées comprenant tout ce qui est connu et non payé—		
Sur risques d'incendie	$69,347 68	
Sur risques de mer	15,447 32	
Sur risques de rivières	55,553 91	$140,348 59
Taxes, escompte au lieu de participation, moins intérêts, escomptes, &c.	73,705 33	214,054 22
Laissant (après paiement de 10 pour cent sur le capital		$62 133 12
L'actif de la compagnie est comme suit:		
Effets à recevoir	$43,674 01	
Prêts sur bons et hypothèques	55,943 33	$99,617 34
Prêts sur actions, sur demande	37,439 58	
Argent en banque	63,089 96	200,529 34
Propriétés foncières		118,779 42
Bons de la ville, actions de banques et autres		153,581 50
Primes en voie de recouvrement, comptes d'affaires en suspens, &c.		37,814 11
Total de l'actif		$610,201 91

Le tableau qui précède est une copie exacte faite sur les livres de la Compagnie.

THOS. A. ADAMS, Président.

HENRY V. OGDEN, secrétaire.

Signé sous serment devant moi, ce 22 mai 1875.

WM. H. HOLMES,
Seconde Justice de paix,
Paroisse d'Orléans, Lne.

Les Directeurs ont résolu qu'après le paiement de l'intérêt annuel de dix pour cent sur le capital de cette Compagnie, un dividende de TRENTE POUR CENT sera payé en ARGENT, à partir du 14 juin prochain, aux personnes qui assurent dans la Compagnie et qui ont droit au dit dividende.

DIRECTEURS.

Thomas A. Adams,	Sm'l B. Newman,
Sam'l H. Kennedy,	C. T. Buddecke.
John Phelps,	Adam Thompson,
Henry Abraham	P. N. Strong,
Victor Meyer,	Joseph Bowling,
Edward J. Gay,	John M. Sandidge,
Simon Hernsheim,	Simon Forchelmer,
Joseph B. Wolfe,	R. B. Post,
Edward Pilsbury,	John E. King,
Fred'k Camerden	J. L. Harris,
Andrew Stewart,	Joseph Stone,
George Martin,	Alfred Moulton,
L. C. Jurey,	Edward Nalle,
George W. Sentell,	A. Levi.

24mai

Guérison de la Consomption,

Aux éditeurs de l'*Abeille*.

Messieurs—Veuillez annoncer à vos lecteurs que j'ai

Un remède souverain pour la Consomption, pour tous les maux de gorge et toutes les affections pulmonaires, que j'ai guéri des centaines de cas et donnerai

$1000.00

dans un cas où il ne ferait pas de bien au malade. Ce remède m'inspire une telle confiance que je l'enverrai une fois, gratis, à la personne qui me le fera demander.

Veuillez montrer cette lettre à celles de vos connaissances qui souffrent de maux de gorge ou de maladies de poumons et obligez

Votre serviteur,
Dr. T. F. BURT,
69 William Street, New-York
20 fév—6m.

Somnambule.

LE PROFESSEUR LENORMAND, de retour de Paris, peut être consulté à la Nouvelle-Orléans comme somnambule, spiritualiste; en maladies et en affaires. Il vous dira la meilleure place où vous serez le plus chanceux dans vos affaires, et il donne des détails sur les vols. Il vous dira le passé, le présent et le futur, et la destinée de chacun. Par sympathie il peut guérir des tracas de famille, et les maladies inconnues ou abandonnées par les docteurs; comme maladies d'estomac, maladies secrètes, douleurs et rhumatismes, &c. Il importe les meilleures médecines de France.—Office, 113 rue St. Philippe, entre Dauphine et Bourgogne—Consultations gratuites pour les pauvres, en médecine, de 9 à 5 heures.
28mars—1an

ANT. CARRIERE, O. CARRIERE, E. L. CARRIERE

A. Carrière & Co.,

NÉGOCIANTS-COMMISSIONNAIRES,
IMPORTATEURS DE VINS, EAUX-DE-VIE &c. &c.
No. 43, rue Vieille-Levée.

REÇOIVENT régulièrement: Vins en barriques et en caisses, ordinaires et fins, Porto et Sherry, huiles d'olive.

Avances libérales sur consignations, à nos amis à Londres, Liverp... et Havre.
29sept—1an

VENTES A L'ENCAN.

PAR E. ROGER & CO

450 caisses Bottes, Souliers et Brodequins.

PAR E. ROGER & CO., Hy. Sandory, encanteur—MARDI, le 20 courant, à 10 heures du matin, il sera vendu à leur salle d'encan Nos 45 et 47, rue Décatur (anciennement Vieille-Levée).

450 caisses Bottes, Souliers et Brodequins,

Comprenant un bel assortiment de marchandises convenables pour le commerce de la ville et celui de la campagne.

Conditions à la vente. 20 juil—

PAR S. GUINAULT.

Vente sans réserve de Spacieux Terrains très élevés, de grande valeur, rue de l'Esplanade.

PAR S. GUINAULT, Encanteur.—Bureau coin Bienville et Passage de la Bourse.—SAMEDI, 31 juillet 1875, il sera vendu à midi à la Bourse des Négociants et Encanteurs, rue Royale—

14 magnifiques portions de terre formant l'îlet entier moins un lot de terre de l'îlet renfermé par les rues de l'Esplanade, Lepage, White et Dupré, désignés par les Nos 2 à 15 inclusivement.

Le lot No 2 face à la rue de l'Esplanade sera vendu avec le lot No 14 face à la rue Lepage.

Le lot No 3 face à la rue de l'Esplanade sera vendu avec le lot No 13 face à la rue Lepage et, ainsi desuite jusqu'au No 5—et les lots Nos 6, 7, 8, 9 et 10 courant de la rue de l'Esplanade à la rue Lepage—Pour les dimensions se référer au plan maintenant à la Bourse.

L'attention des personnes qui savent apprécier la position exceptionnelle de ces terrains admirablement élevés, est appelée à cette vente qui aura lieu sans aucune réserve.

CONDITIONS.—Un tiers comptant et le reste payable à un crédit de 1 et 2 ans en billets portant 8 o/o d'intérêt de date et hypothèque.

Actes de vente pardevant Andrew Hero Jr., notaire public, aux frais des acquéreurs, y compris les taxes payables en 1875 et le dessèchement en sus du prix d'adjudication—Les acheteurs devront se soumettre aux clauses pénales d'usage. 20juil—75 au 31.

Vente de meubles pour cause de départ.

PAR S. GUINAULT, Encanteur.—MARDI 20 Juillet 1875—il sera vendu à 11 heures du matin à l'encoignure des rues Conti et Broad—

Un lot de meubles meublant, consistant en bois de lits et literies, tables, toilettes, lavabos, chaises, glaces, vaisselles, verreries, stove, batterie de cuisine, &c., &c.

Conditions—comptant. 17 juil—

DIVERS.

Société de secours de 1875.

APPEL AU PEUPLE

En faveur des personnes sans emploi.

VU le grand nombre de personnes qui sont actuellement sans emploi, à la Nlle-Orléans, à cause du déplorable état des affaires, la suspension des travaux publics et l'absence de manufactures; vu la morte saison et l'augmentation alarmante de la misère au milieu de nous—le comité demande, au nom des malheureux, des secours en vivres et en argent, secours qui lui permettront d'accomplir la mission pour laquelle la Société a été créée.

Les fermiers de l'Etat sont priés de faire savoir le nombre de travailleurs et de travailleuses qu'il leur faut.

Adresser l'argent à l'un des membres du comité et les provisions au No 58 de la rue du Camp.

W. J. BEHAN, 14 Nlle-Levée.
R. M. MONTGOMERY, 87 Camp.
P. S. WILTZ, 31 Perdido.
W. A. BELL, 18 Union.
J. M. PUTNAM, 61 Carondelet.
C. E. GIRARDEY, 31 Camp.
JNO. I. ADAMS, 47 rue Peters.
W. H. HARRIS, 68 Camp.
S. M. WIGGINS, 55 Camp.
THOS. A. ADAMS, Président.
JOHNSON ARMSTRONG, Vice-Président.
1 juin— J. C. POTTS, Secrétaire.

AU PUBLIC.

Aux personnes qui souffrent de Rhumatisme et de Névralgies.

Témoignage local.

NOUS, soussignés, résidents de la ville de la Nouvelle-Orléans, avons fait l'essai de l'"Anti Rheumatic Mixture", de M. W. L. Jurgielewicz, et avons trouvé les vertus mentionnées dans l'annonce. Nous le recommandons avec plaisir aux personnes qui souffrent de rhumatismes et de névralgies.

Voir l'annonce.

James Regan, propriétaire des écuries du No 184 de la rue Baronne,
Stephen Kraus, coin des rues Annonciation et Washington.
Charles Rocmet, propriétaire du magasin de sellerie du No 991 de la rue Tchoupitoulas.
A. Guth, de la boulangerie du No 21 de la rue Fulton.
Charles Bühler, grocer, coin des rues Gén. Taylor et Nayades.
Capt. Boyd Robinson, 410 rue des Remparts.
Mme Ann O'Heron, 286 rue du Camp.
A. J. Wickes, 163 rue St-André.
Capt. Wm. Claiborne Harrison, 469 rue Dryades.
Eugène Erath, propriétaire du Pelican Brewery, No 282 rue Villeré.
George Stoneburger, 188 rue Villeré.
W. A. Kowalski, 102 rue Tchoupitoulas.
Jean Duratin, 26 rue Gaienne.
Capt. Jas. A. Sylvester, 342 rue St Charles.
Mme M. J. Brun, sage-femme, 341 rue Magasins.
Mme L. Siebrandt, sage-femme, 324 rue du Camp.
H. H. Finegan, jaugeur en chef de la Douane des E. U.
O. T. Theisman, grocer, 364 rue des Magasins.
16 mars—1 an.

Wm. H. SHEPARD,

106......RUE DU CAMP......106

Agent général pour la vente de la Machine à fourbir, patentée, de Pirrong.

Patente du 13 octobre 1874.

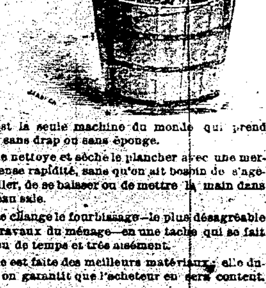

C'est la seule machine du monde qui prend l'eau sans drap ou sans éponge.

Elle nettoye et sèche le plancher avec une merveilleuse rapidité, sans qu'on ait besoin de s'agenouiller, de se baisser ou de mettre la main dans de l'eau sale.

Elle change le fourbissage—la plus désagréable des travaux du ménage—en une tâche qui se fait en peu de temps et très aisément.

Elle est faite des meilleurs matériaux, elle dure et on garantit que l'acheteur en sera content.

A vendre par E. F. MIOTON, QUEYROUZE & BOIS, STAUFFER, MACREADY & CO. RICE BROS & CO., W. C. SHEPARD & CO. SAMUEL E. MOORE, BRIGGS, PAYNE & CO., SCHMIDT & ZIEGLER et un grand nombre d'autres maisons. 22mai—3m

L. GIROT,

Tailleur et Marchand de Linge fait.

AU No 11 DE LA RUE DU CAMP.

Informe sa nombreuse clientèle et le public en général qu'il vient de recevoir un assortiment de marchandises du meilleur goût et de première qualité.

Chacun est invité à venir faire son choix pour le printemps et l'été. On trouve tous les avantages dans l'établissement de M. GIROT: belle étoffe, coupe élégante et prix réduits pour du comptant. M. Girot lui-même coupe toute sa commande et garantit tout ce qu'il entreprend.

Son stock d'habillements confectionnés est aussi fort remarquable et il est offert à des prix selon le temps. 8 nov—1an

Collège Commercial de Dolbear
203......Rue du Canal......203.

AU TROISIEME ETAGE, est ouvert, toute l'année, de 9 heures du matin à 9 heures du soir. On peut commencer n'importe quand. A prendre des leçons de tenue des livres, d'écriture, d'arithmétique, d'anglais, de français et d'allemand. L'institution reçoit, le jour et le soir des élèves de 8 à 60 ans. Classe de 4 à 5 heures; pour les dames.

LEVI DOLBEAR, président.

N. B.—Privilège d'élève à vendre.
21janv—1an M J D

RAPPORT SUR L'ETAT DE SITUATION
—DE LA—
Banque Nationale de l'Etat
A LA NOUVELLE-ORLÉANS,
DANS L'ETAT DE LA LOUISIANE,
A la clôture des affaires, le Vendredi, 31 décembre 1874.

RESSOURCES.

Prêts et escompte	$1,316,377 24
Bons des Etats-Unis pour garantir les billets en circulation	556,000 00
Autres actions, bons et hypothèques	32,838 84
Dû par des agents de rachat et de réserve	55,315 12
Dû par d'autres banques nationales	23,257 80
Dû par des banquiers et des banques d'Etat	258,863 97
Propriété foncière, meubles et installations	151,849 75
Primes payées	55,600 00
Echanges pour le Clearing House	336,961 94
Billets d'autres banques nationales	52,429 00
Petite monnaie, y compris les nickels	2,048 90
Espèces, y compris des billets du Trésor payables en or	18,329 43
Billets, legal tender	350,352 00
Cinq pour cent, fonds de rachat	25,000 00
Dû par le trésorier des Etats-Unis autres que le fonds cinq pour cent de rachat	5,000 00
Total	$3,292,321 99

PASSIF.

Capital	$350,000
Surplus	32,156
Billets de banque nationale, non-payés	500,000 00
Dividendes non-payés	9,269 15
Dépôts individuels	1,787,648 60
Dû à d'autres banques nationales	41,175 57
Dû à des banquiers et des banques d'Etat	70,982 36
Total	$3,292,321 99

ETAT DE LA LOUISIANE,
Paroisse d'Orléans.

Moi, CHAS. L. C. DUPUY, caissier de la susdite banque, déclare que je crois le susdit tableau exact.

CHARLES L. C. DUPUY, Caissier.

Signé sous serment, pardevant moi, ce 11 janvier 1875.

THEO. GUYOL, Notaire Public.

Exact—Témoins:
BARMON DOANE,
ALF. MOULTON,
SAM'L FRIEDLANDER.
Directeurs.
13janv—

VENTES A L'ENCAN.

HOFFMANN, MARKS & CO.

PAR HOFFMAN, MARKS & CO.—Alexandre Levy, encanteur.—Salle d'encan, au No 33 de la rue de Chartres,—MARDI, 20 du courant, à 10 heures et demie du matin, il sera vendu—

319 caisses bottes, souliers et brodequins d'hommes, de femmes, de demoiselles et d'enfants.

Conditions à la vente. 2 juil—

L'Union Française,

BUREAUX, RUE ST-LOUIS, No. 9.

Le public est informé que l'Union Française tient à sa disposition des cultivateurs artisans et ouvriers en tous genres. Des livres sont ouverts pour recevoir les demandes des travailleurs et celles des personnes désirant les employer. Un cours d'anglais gratuit a lieu au siège de la société les Lundi, Mercredi, Vendredi soir à 7 heures.

Président,
11juin75—1an EDGAR LARUE.

JOS. DAVID,

127 Vieille Levée ou Decatur,

NÉGOCIANT-COMMISSIONNAIRE,

REÇOIT des consignations de Sucre, Coton, Riz, et., etc.

En main un assortiment général de Groceries Vins, Liqueurs, etc., etc.

Avances libérales faites sur toutes consignations.

NEUVIÈME ETAT ANNUEL
—DU—
FACTORS' AND TRADERS'
Insurance Company,
37......Rue Carondelet......37

Nlle-Orléans, 20 mai 1875.

LES Directeurs, conformément à la Charte de la Compagnie, publie l'état suivant de ses affaires pour l'année expirée le 30 avril 1875, savoir:

PRIMES DE L'ANNEE.

Sur risques d'incendie	$360,073 83	
Sur risques de rivières	241,229 76	
Sur risques de mer	44,116 41	—$645,419 99
En moins—		
Primes non expirées le 30 avril 1875	$ 59,742 00	
Primes remboursées	9,925 50	— 99,667 50
Montant net des primes		—$545,752 49

PERTES PAYÉES, SAVOIR:

Sur risques d'incendie	$131,367 30	
Sur risques de rivières	126,482 58	
Sur risques de mer	6,325 65	—$269,170 51
Réassurances	14,369 62	
Refaction (rebate)	15,492 81	
Taxes d'Etat et de Ville	22,018 46	
Dépenses brutes, bureau local et agences	52,890 81	
Profits et pertes	16,031 40	—$390,582 63
Balance		$145,169 86
En plus, intérêts, escompte et épargnes reçus		105,051 47
		$250,221 33
En moins, 1er intérêt semi-annuel sur le capital payé et le second dû		110,000 00
Bénéfices net		140,221 33
En moins—réserves pour diminution de valeur des placements		23,084 14
Balance à partager sur le montant net des primes de 1874-5 et les primes non expirées de 1873-4		$117,137 00

L'actif de la Compagnie est comme suit:

En caisse	$ 291,485 15
Comptes en voie de recouvrement	95,525 47
Effets à recevoir, pour prêts sur actions et bons	522,935 04
Effets à recevoir à courtes échéances	38,011 45
Actions de banques et autres actions	214,153 25
Actions de chemins de fer de la ville	79,546 66
Bons de la ville et autres bons	110,621 50
Bons Masonic Grand Lodge of Louisiana	8,500 00
Bons de l'Odd Fellows Hall Association	5,000 00
Bons de l'Association de secours pour les veuves et les orphelins Juifs	2,000 00
Propriétés foncières	99,355 00—$1,486,211 86

PASSIF.

Capital	$1,100,000 00
Réserves pour risque non expirés	59,742 0
Dividendes non payés (y compris dividendes d'intérêt et de prime du 30 avril 1875	177,655 28
Casuel (surplus)	148,814 65—1,486,211 86

Ce qui précède est une copie exacte faite sur les livres de la Compagnie.

ED. A. PALFREY, Président.
THOS. F. WALKER, Secrétaire.

ETAT DE LA LOUISIANE,
Paroisse d'Orléans.
Ville de la Nouvelle-Orléans.

Signé sous serment pardevant moi, ce 22 mai 1875.

EDWARD IVY, notaire public.

Le 20 du courant, à une réunion spéciale des directeurs, il a été résolu de payer, SUR DEMANDE, un SECOND INTERET SEMI-ANNUEL DE CINQ POUR CENT jusqu'au 30 avril 1875, à ceux qui font partie du capital, et la somme de $100,000 et un DIVIDENDE COMPTANT DE VINGT-CINQ POUR CENT aux Actionnaires ($47,789 88) du montant net de leurs primes payées dans l'année expirée le 30 avril 1875 et de leurs primes participantes des expirées de l'année expirée le 30 avril 1874.

ED. A. PALFREY, Président.
MOSES GREENWOOD,
THOS. F. WALKER, Secr. Vice-Président.

DIRECTEURS:

Moses Greenwood	R. M. Walmsley,
W. A. Johnson,	A. Brittin,
John I. Noble,	A. H. May,
John Chaffe,	S. H. Snowden,
Richard Milliken,	T. Lytt. Lyon,
Samuel E. Moore,	Wm. C. Raymond
J. L. Warren,	James Freret,
R. T. Buckner,	Samuel H. Boyd,
Saml. Friedlander,	Joseph McElroy,
A. A. Yates,	E. E. Wheeler,
John I. Adams,	Cyrus Bussey,
Isaac Scherck,	Wm. J. Behan,
	B. F. Eshleman.

23mai—1m

Bureau de l'Union Française.

Nouvelle-Orléans, 13 décembre 1874.

A Messieurs les Membres Sociétaires de l'Union Française:

Conformément à nos statuts organiques nous avons l'honneur de vous présenter le rapport ci-joint, résumant les opérations de notre société pendant l'année écoulée:

Depuis le 1er décembre 1873, le nombre des personnes qui sont venues se faire inscrire sur nos livres, pour solliciter de l'emploi, a été de:

Hommes......226
Femmes......51—250.

Pendant cette période, le bureau a réussi à placer tant en ville qu'à la campagne:

Hommes......135
Femmes......56—total 191.

Divers malades qui se sont adressés à nous ont nécessité la délivrance de 35 bons. Les docteurs Landry, Hava et de Bausset, ainsi que messieurs Jas et Cusachs, pharmaciens, ont, comme par le passé et gratuitement, fait les visites et fourni les médicaments nécessaires au soulagement de ces malheureux. La direction, interprète de la société entière, offre à ces messieurs ses sincères remerciement

Notre cours d'anglais gratuit a marché régulièrement, tous la semaine et a été suivi par une moyenne de 15 à 20 individus.

Le nombre des nouveaux inscrits pendant cette période a été de 140.

Recettes.

En caisse le 12 décembre 1873...$ 177 65.
Reçu en 12 mois (bal et cotisations......2,287 75—$2

Dépenses.

Bons de secours délivrés donnant droits à 247 logements et 494 repas......$ 169 40
Secours en argent à divers nécessiteux......65 10
Aux inondés de la Louisiane......50 00
Cours d'anglais, 12 mois à $15......180 00
Location du bureau, employé 1,312 55
Annonces, imprimés......76 55—1851 00

En caisse aujourd'hui, 13 décembre 1874......513 80

J. B. MONDIEGT.

Banque Nationale de l'Union,
A LA
NOUVELLE-ORLÉANS
DANS L'ETAT DE LA LOUISIANE,
A la clôture des affaires le
JEUDI 31 JANVIER 1875.

RESSOURCES.

Prêts et escomptes	$767,8.. 80
Bons des Etats-Unis pour garantir les billets en circulation	500,0.. 00
Autres actions, bons et hypothèques	305,5.. 00
Dûs par des agents de rachats et de réserve	60,2.. ..
Dû par d'autres banques nationales	..,8.. ..
Dû par des banquiers et des banques de l'Etat	46,3.. 55
Propriétés foncières, mobilier et installation	45,0.. 18
Dépenses courantes et taxes payées	2,5.. ..
Echanges pour le Clearing House	25,3.. ..
Billets d'autres banques nationales	23,6.. 00
Petite monnaie y compris les nickels	2.. 55
Espèces y compris les billets du Trésor payables en or	3,5.. 44
Billets legal tender	136,2.. 00
Total	$2,155,9.. ..

PASSIF.

Capital payé	$500,000 00
Autres profits non divisés	42,0.. 96
Billets de banque nationale non rachetés	449,387 00
Dividendes non payés	4,4.. 50
Dépôts individuels	770,894 ..
Certificats de dépôts payables sur demande	4,731 5
Dû à d'autres banques nationales	5.. 00
Dû à des banques d'Etat et à des banquiers étrangers	387,487 29
Total	$2,155,960 54

ETAT DE LA LOUISIANE, Paroisse d'Orléans. } ss.

Moi, JAS. CHALARON, caissier de la susdite banque, déclare que je crois le susdit tableau exact.

JAS. CHALARON, Caissier.

Signé sous serment devant moi ce 12 an

Société Française de Bienfaisance et d'Assistance Mutuelle de la Nouvelle-Orléans.

Le Directeur du Pique-Nique prévient messieurs les Sociétaires ainsi que le public en général, que le Pique-Nique qui devait avoir lieu le 6 juin dernier, aura lieu aux FAIR-GROUNDS, le Dimanche 25 et le Lundi 26 juillet, et qu'une partie du produit sera versée dans la caisse de la souscription au profit des inondés de France.

Les cartes vendues pour le Pique-Nique du 6 juin seront valables pour les jours ci-dessus désignés.

Le programme de la fête sera publié sous peu.

Par ordre du Comité.

13juil—1t. L. SIMON, Secrétaire.